



## BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 8.53 délivré pour la famille de blocs-portes de marque TORDJMAN commercialisée sous la référence NEWPORTE 3 - classe BP 3

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
NEWPORTE TWO 3 2V	8.53 - 01 - 2008	Bloc porte 2 vantaux - Crémone 2 points Stremler 1223.41.0 sur semi fixe avec 1 plat de recouvrement + 1 plat battement	4 paumelles soudées sur l'huissierie	Joints 4 côtés 4 protège-gonds Ensemble soudé avec barre de seuil : en rénovation : 20/10è plié en scellement : tube à ailette 70 x 30	Hauteur : de 1600 à 2795 mm, Largeur de 500 à 1100 mm	TORDJMAN METAL - REELAX	R 1005-3		
							2622.61-01	3*	
						TORDJMAN METAL - REELAX	R 1007-3		
							2622.61-02	3*	
						TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1005-3		
							2623.61-01	3*	
TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1007-3								
	2623.61-02	3*							
VACHETTE	5000 TJN ET3	9.220-03	3*						
VACHETTE	5000 TJN EF3	9.220-04	3*						

### Options :

- Kit gâche électrique pour serrure VACHETTE

L'utilisation de la gâche électrique seule ne permet pas de garantir les caractéristiques certifiées

- Sens d'ouverture en poussant

- Sans barre de seuil avec platines de serrures

- Fer plat seuil.

NEWPORTE TWO 3	8.53 - 05 - 2008	Bloc porte 1 vantail avec un plat de recouvrement Double face : 20/10 et DF 20/10è Simple face : 25/10è Omégas	4 paumelles soudées sur l' huissierie	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	TORDJMAN METAL - REELAX	R 1005-3		
							2622.61-01	3*	
						TORDJMAN METAL - REELAX	R 1007-3		
							2622.61-02	3*	
						TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1005-3		
	2623.61-01	3*							
TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1007-3								
	2623.61-02	3*							

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 04 Juin 2019

Annexe 1/3

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huissierie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

						VACHETTE 5000 TJN EF3	9.220-04	3*
						VACHETTE 5000 TJN ET3	9.220-03	3*

**Options :**  
Identiques au modèle 1

NEWPORTE 3 Plus classement accoustique	8.53 - 15 - 2014	Identiques au modèle 5	4 paumelles soudées sur l' huisserie	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	TORDJMAN METAL - REELAX	R 1555-3
						2622.61-03	3*
						TORDJMAN METAL - REELAX	R 1005-3
						2622.61-01	3*
						TORDJMAN METAL - REELAX	R 1007-3
						2622.61-02	3*
						TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1555-3
						2623.61-03	3*
TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1005-3						
2623.61-01	3*						
TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1007-3						
2623.61-02	3*						
VACHETTE 5000 TJN EF3	9.220-04	3*					
VACHETTE 5000 TJN ET3	9.220-03	3*					

**Options :**  
Identiques au modèle 1

SALT-3 IV	8.53 - 16 - 2019	Blo-porte 1 vantail avec plat de battement Double face : 20/10 et DF 20/10è Omégas	Identiques au modèle 1	Joints 4 côtés 4 protège-gonds Ensemble soudé avec barre de seuil : en rénovation : 25/10è plié en scellement : tube à ailette 70 x 30	Identiques au modèle 1	TORDJMAN METAL - REELAX	R 1005-3
						2622.61-01	3*
						TORDJMAN METAL - REELAX	R 1007-3
						2622.61-02	3*
TORDJMAN METAL - REELAX	R 1555-3						
2622.61-03	3*						
TORDJMAN METAL - MUEL	CLUB 1005-3						
2623.61-01	3*						

*C (I)= Classification de la serrure certifiée*

*Annexe au certificat A2P du 04 Juin 2019*

*Annexe 2/3*

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

						TORDJMAN METAL - MUEL 2623.61-02 TORDJMAN METAL - MUEL 2623.61-03	CLUB 1007-3 3* CLUB 1555-3 3*
--	--	--	--	--	--	--	--

**Options :**  
Identiques au modèle 1

SALT-3 2V	8.53 - 17 - 2019	Bloc-porte 2 vantaux Double face : 20/10 et DF 20/10è Omégas Crémone 2 points Stremler 1223.41.0 sur semi fixe avec 1 plat de battement	4 paumelles soudées sur l'huissierie	Identiques au modèle 16	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 16
-----------	------------------	--	--	----------------------------	------------------------	-------------------------

**Options :**  
Identiques au modèle 1

NEWPORTE HOME-3 (version hygro et affaiblissement acoustique et thermique)	8.53 - 18 - 2019	Bloc-porte 1 vantail avec plat de battement et remplissage spécifique Double face : 20/10 et DF 20/10è	4 paumelles soudées sur l'huissierie	Joints 4 côtés 4 protège-gonds Ensemble soudé avec barre de seuil : en rénovation : 20/10è plié en scellement : 20/10è et coulisses	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 16
---	------------------	--	--	--	------------------------	-------------------------

**Options :**  
Identiques au modèle 1

*C (I)= Classification de la serrure certifiée*

*Annexe au certificat A2P du 04 Juin 2019*

*Annexe 3/3*

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huissierie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.